Image not found or type unknown

Conséquence accusation de fraude étudiant

Par **Vayeris**, le **12/07/2024** à **19:33**

Bonjour, je suis étudiante en première année de licence des sciences de l'organisation.

On a prononcé contre moi un avertissement pour fraude qui annule mon épreuve à l'examen.

Quelles conséquences en pratique: outre que cette sanction va rester sur mon dossier vais-je pouvoir repasser cette épreuve à la rentrée car de fait mon année n'est plus validée avec cette annulation.

On me laisse en outre sans véritable orientation pour poser mes questions au sein des services de l'université.

Ai-je intérêt à faire recours de cette décision?

Par **youris**, le **12/07/2024** à **20:27**

bonjour,

impossible de répondre à vos questions car les réponses peuvent être différentes selon les établissements d'enseignement.

si on annule votre épreuve, ce n'est plus un avertissement mais une sanction.

en principe, comme étudiant, vous devez connaître les règles qui s'appliquent dans votre situation.

il doit exister un jury que vous pouvez saisir.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés